

BULLETIN d'ADHESION 2014 - 2015 à l'Athlétique Sport Aixois



à l'ASA sera effective après la remise du dossier complet comprenant les 3 éléments suivants :

1- le bulletin d'adhésion dûment rempli 2- la cotisation annuelle 3- le certificat médical (de moins de 3 mois) joint (à compléter) lors d'une séance d'entraînement ou bien envoi à : **secrétariat ASA - 57 route de Droise - 73100 Grésy/Aix**

NOM de l'ADHERENT / sexe : F ou M (entourer F ou M)
PRENOM / nationalité / n° licence (si adhérent en 2014)
date de naissance __ / __ / ____ lieu de naissance / profession (ou celle des parents)
adresse postale
..... code postal _ _ _ _ ville :
Téléphone
Pour les mineurs Père : nom tél. :
Mère : nom tél. :

adresse Email (complète et écrite très lisiblement)@.....
OBLIGATION de donner une adresse Email : la Fédération enverra directement la licence 2015 de l'adhérent à cette adresse - cette licence sera imprimée par l'adhérent dès réception

- LICENCE POUSSINS (2005-2004) - BENJAMINS (2003-2002) - MINIMES (2001-2000) **cotisation 170 €**
POUSSINS : entraînements mardi (17h-18h30) - vendredi (17h-18h)
BENJAMINS : entraînements : lundi et jeudi (18h - 19h30) - formation polyvalente dans toutes les disciplines
MINIMES : entraînements : mardi et vendredi (18h - 19h30) / 3^{ème} séance spécifique jeudi (18h - 19h30)
- CADETS (99-98) - JUNIORS (97-96) - ESPOIRS (95 à 93) - SENIORS (92 à 76) - VETERANS (75) **cotisation 150 €**
- LICENCE ENCADREMENT (dirigeants - entraîneurs - officiels non compétiteurs) : néant
- * demande de facture (envoyée par Email) / * 2^{ème} adhérent de la même famille

COTISATION ANNUELLE Règlement par chèque bancaire (ordre = ASA) / un seul règlement par adhérent
Règlement forfaitaire pour l'année (du 01/09/2014 au 31/08/2015) - non remboursable, sauf cas de force majeure justifié.

- * si règlement en 2 fois : remise des 2 chèques à l'inscription (2x85 € ou 2x 75 €) / retraits à l'inscription et févr. 2015
* réduction de 20 € pour un 2^{ème} adhérent à l'ASA de la même famille: conjoint, frère, sœur, père, mère de l'adhérent
* « carte m'ra » = aide de 30 € pour les jeunes scolarisés de 16 à 25 ans (se renseigner auprès du secrétariat de son établissement scolaire). Au moment du règlement, préciser le numéro de sa « carte m'ra » :
* autres possibilités d'aides : chèques vacances / coupons-sport / Comités d'Entreprise / Amicales...
* sur présentation de la licence 2015 : réductions aux magasins partenaires **Biocoop** (- 20%), **Gosport** (-15%), **Décathlon Grésy** (-10 % sur les produits Kalenji), **Sport 2000** (- 20 % sur le running).

AUTORISATION, obligatoire pour les mineurs

Je soussigné (nom, prénom : père, mère ou tuteur) profession
autorise l'enfant (nom, prénom) élève à / (école/classe)
à pratiquer l'Athlétisme avec l'A.S.A., entraînements et compétitions.
Je certifie avoir fourni un certificat médical (moins de 3 mois) de non contre indication où devra être mentionnée également la précision suivante : « pratique de l'athlétisme en compétition »
J'ai lu et j'accepte les consignes indiquées dans le règlement intérieur, joint en annexe.
Je m'engage à participer aux compétitions pour lesquelles je suis convoqué(e) et engagé(e)

Fait à le ... / ... / ... signature (père, mère ou tuteur) précédée de la mention « lu et approuvé »